

Aspicientes in aucthorem fidei & consummatorem. Jesum. Heb. 12.

faire exception, vu que de ce moment dépend le salut éternel du pénitent? Je réponds, 1°. que ce cas bien loin de faire exception, devient une communication plus manifeste, plus solemnelle, & dès-lors plus propre à opérer la séduction & le scandale. Que penseront les hérétiques lorsqu'ils verront les catholiques à l'heure même de la mort, fixant leurs derniers regards sur l'image de *l'auteur & consommateur de la foi*, recourir avec confiance à leurs prêtres ou prédicans, pour paroître sans crainte devant le tribunal du juge éternel? Quelle est la protestation, l'explication publique ou secrete, qui puisse effacer ou affoiblir un tel scandale?

Je reponds 2°. qu'il est très-faux que le salut du pénitent dépende de là. Et j'en donne trois raisons. 1°. La contrition parfaite, que les meilleurs théologiens, les chrétiens d'expérience & de réflexion, conviennent être moins difficile que l'on pense, & pour bien des gens beaucoup plus facile que l'attrition (a); rem-

(a) J'ai connu bien des chrétiens, qui sans être ce qu'on appelle des *saints*, n'ont jamais été sensibles à aucun motif d'attrition: jamais le *metus gehennæ* n'est entré dans leur repentir; il leur eût même été impossible de l'y faire entrer (quoique juste, bon & raisonnable) sans déranger toute l'économie de leurs pensées & de leurs affections, & faire une espece de violence à la trempe de leur ame. Il me semble que quiconque a de Dieu une idée juste & vive, & en change, comme dit l'Écriture, la pensée en sentiment, est nécessairement dans ce cas-là, & que des motifs prédominans, d'une impression plus douce & en même tems plus forte,

In sensu fit  
tibi cogita-  
tus Dei.  
Eccli. 9.